

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RIGIDBNY  
TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE MARDI 19 NOVEMBRE 2024 – 19H00  
SALLE NICOLAS-PERROT  
(2980, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, Qc. G9H 3B9)**

**Étaient présents pour les municipalités**

Monsieur François Page	Aston-Jonction
Monsieur Sylvain Pronovost	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amour	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Jean-Luc-Boisclair	Sainte-Perpétue
Monsieur Mario Demers	Sainte-Sophie-de-Lévrard

Étaient absents les délégués; Monsieur Denis Croteau, Saint-Célestin Village; Madame Fannie Boisvert, Saint-Sylvere; Monsieur François St-Germain, Grand-St-Esprit; Madame Sophie Martinbeault, St-Wenceslas, Madame Karolane Landry, Wôlinak, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.

Étaient aussi présents : Monsieur Mario Lacroix, directeur général, secrétaire-trésorier et Madame Marie Poirier adjointe de direction.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

La présidence, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs et la réunion débute à **19 h 05**.

**2024-11-59      2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Madame Sandra St-Amour  
Appuyé par Monsieur Yvon Potvin  
Il est unanimement résolu  
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

---

**Adopté**

**2024-11-60      3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 octobre 2024 à 19h00  
(Pièces déposées)**

Sur proposition de Madame France Trudel  
Appuyé par Pierre Moras  
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 tel que rédigé.

**Adopté**

---

## **DÉCOULANTS ET QUESTIONS**

Aucun

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- L'appel d'offre pour la rénovation de l'écocentre de Nicolet est sur SEAO et y sera, jusqu'au 7 janvier 2025
  - Recyc-Québec a décidé d'accorder plus de latitude dans les projets de modernisation des écocentres. Nous pourrions donc finaliser les travaux pour la mi-juin 2025.
  - Le rapport de mi-projet du programme POE (subvention écocentre) sera débuter avec une rencontre de Stratzer, Recyc-Québec mercredi prochain, à la suite de quoi nous recevrons 125K\$ comme avant dernier versement.
  - Le 12 novembre dernier, marquait le début de l'étude technico économique avec l'équipe de Stratzer
  - Nous débuterons la préparation du devis de transport et d'enfouissement des déchets, ainsi que celui du transport des matières recyclables au début janvier 2025. Nous adapterons celui du recyclage pour ensuite l'appliquer aux déchets. Ceux-ci devraient être sur SEAO pour l'été 2025
  - Des négociations de gré à gré seront entreprise avec Enfouibec d'ici le 15 décembre concernant la sous-traitance du site de St-Grégoire leur appartenant, pour les 5 prochaines années, accompagné d'un droit de cession.
  - Les appels d'offres concernant la gestion des employés, le transport et la reprise des matières de Nicolet seront ouverts au cours du premier trimestre de 2025
  - Les appels d'offres concernant le transport et la reprise des résidus verts, ainsi que les CRD, pour les quatre écocentres municipaux, seront ouvertes en début d'année 2025
  - Les appels d'offres concernant les RDD des écocentres, seront ouvertes entre la mi-décembre 2024 et la mi-janvier 2025
-

2024-11-61

**4- FINANCES  
(Pièces déposées)**

4.1.1 Acceptation des comptes du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024, pour un montant de  
**660 369.48 \$**

Sur proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyé par Monsieur Yvon Potvin  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du  
1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024, pour un montant de **660 369.48 \$**

---

**Adopté**

---

2024-11-62

**5- NOMINATIONS**

**5.1-NOMINATION AU POSTE DE PRÉSIDENT**

**ATTENDU QUE** le mandat à la présidence ainsi qu'aux autres postes débiteront le 19 novembre  
2024 et se termineront le 18 novembre 2025;

**ATTENDU QUE** Madame Céleste Simard a signifié l'intérêt à poursuivre son mandat;

**ATTENDU QUE** aucun autre élu n'a démontré de l'intérêt pour ce poste.

Sur proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyé par Monsieur Mathieu Lemire  
Il est unanimement résolu

Que Madame Céleste Simard soit élue présidente de la Régie pour le mandat du 19 novembre 2024  
au 18 novembre 2025. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

---

**Adopté**

---

2024-11-63

**5.2-NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT**

**ATTENDU QUE** le mandat à la vice-présidence ainsi qu'aux autres postes débiteront le  
19 novembre 2024 et se termineront le 18 novembre 2025;

**ATTENDU QUE** Monsieur Mathieu Lemire a signifié l'intérêt à poursuivre son mandat;

**ATTENDU QUE** aucun autre élu n'a démontré de l'intérêt pour ce poste.

Sur proposition de Monsieur Alexandre Robert  
Appuyé par Monsieur François Rousseau  
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Mathieu Lemire soit élu vice-président de la Régie pour le mandat du 19 novembre  
2024 au 18 novembre 2025. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

---

**Adopté**

**ATTENDU QUE** le comité est formé de six élus, dont un (1) provenant de Bécancour, un (1) provenant de Nicolet et enfin les quatre (4) autres provenant des vingt (20) autres municipalités admissibles;

**ATTENDU QUE** le président d'élection a rappelé aux administrateurs que le comité de travail n'a pas de pouvoir officiel et qu'il n'y a pas de rencontre systématique;

**ATTENDU QU'**en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro un (1) est attribué d'office à la présidence;

**ATTENDU QU'**en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro deux (2) est attribué d'office à la vice-présidence;

**ATTENDU QUE** les villes centre, soit Bécancour et/ou Nicolet, ne soit pas représentés dans les postes précédemment cités, alors le siège #3 sera attribué à celle-ci. Idem dans le cas où, les deux (2) villes ne seraient représentées dans les postes précédemment cités, alors les sièges #3 et #4 leurs seraient attribués.

**ATTENDU QUE** les membres du comité consultatif 2024 des postes suivants; Poste #1 Madame Céleste Simard, poste #2 Monsieur Mathieu Lemire, poste #3 Monsieur Pierre Moras et poste #4 Madame France Trudel ont signifiés leur intérêt à poursuivre leur mandat

**ATTENDU QUE** Monsieur Yvon Potvin a signifié qu'il souhaitait poursuivre son mandat au poste #5 du comité consultatif

Sur proposition de Monsieur Pierre Carignan  
Appuyé par Monsieur Pierre Moras  
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Yvon Potvin soit élu au poste #5 du comité consultatif de la Régie pour le mandat du 19 novembre 2024 au 18 novembre 2025. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

**ATTENDU QUE** Monsieur Alexandre Robert n'avait pas l'intention de renouveler son mandat

**ATTENDU QUE** Madame Sandra St-Amour a proposé son intérêt pour le poste

Sur proposition de Monsieur Alexandre Robert  
Appuyé par Madame Ginette Deshaies  
Il est unanimement résolu

Que Madame Sandra St-Amour soit élue au poste #6 du comité consultatif de la Régie pour le mandat du 19 novembre 2024 au 18 novembre 2025. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est unanimement résolu

Que les membres du comité consultatif soient les suivants : Madame Céleste Simard, Monsieur Mathieu Lemire, Monsieur Pierre Moras, Madame France Trudel, Monsieur Yvon Potvin ainsi que Madame Sandra St-Amour.

---

2024-11-65

**5.4-NOMINATION DU COMITÉ RH**

**ATTENDU QUE** les élus à la présidence ainsi qu'à la vice-présidence y sont nommés de facto;

**ATTENDU QUE** les villes de Bécancour et de Nicolet doivent y être représentées;

Sur proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyé par Monsieur Mario Demers  
Il est unanimement résolu

Que Madame France Trudel et Monsieur Pierre Moras soient élus au poste #4 et #5 du comité RH de la Régie pour le mandat du 19 novembre 2024 au 18 novembre 2025. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

Donc, le comité RH sera composé de Madame Céleste Simard, Monsieur Mathieu Lemire, Madame France Trudel ainsi que Monsieur Pierre Moras.

**Adopté**

---

2024-11-66

**6- CALENDRIER DES SÉANCES POUR 2025**

Les dates et les salles pour les séances régulières du conseil d'administration pour 2025

	<b>21 janvier 2025</b>	<b>NICOLET</b>
	<b>25 février 2025</b>	<b>BÉCANCOUR - audit financier</b>
	<b>18 mars 2025</b>	<b>BÉCANCOUR ou TEAMS - rapport technico économique</b>
	<b>25 mars 2025</b>	<b>NICOLET- décision sur le projet de gestion des M.O.</b>
	<b>22 avril 2025</b>	<b>BÉCANCOUR</b>
	<b>20 mai 2025</b>	<b>NICOLET</b>
	<b>17 juin 2025</b>	<b>BÉCANCOUR</b>
<b>À confirmer</b>	<b>15 juillet 2025</b>	<b>NICOLET</b>
<b>À confirmer</b>	<b>19 août 2025</b>	<b>BÉCANCOUR</b>
	<b>23 septembre 2025</b>	<b>NICOLET- Budget</b>
	<del>21 octobre 2025</del>	<del>BÉCANCOUR</del>
<b>À confirmer</b>	<b>25 novembre 2025</b>	<b>BÉCANCOUR - Élections</b>
<b>À confirmer</b>	<b>16 décembre 2025</b>	<b>BÉCANCOUR</b>

La séance du 21 octobre **annulé** pour période d'élections, donc non disponibilité de la salle

La séance du 18 novembre, **reportée** au 25 novembre à Bécancour. **(À confirmer)**

---

2024-11-67

**7- VARIA**

Monsieur François Rousseau de Saint-Léonard-d'Aston demande à ce que le deuxième paiement pour l'optimisation de l'écocentre de Saint-Léonard-d'Aston soit payé par la Régie tel que prévu dans l'entente.

Monsieur Lacroix mentionne que le paiement serait payé au mois de novembre sur réception de factures.

---

## QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

2024-11-68

### 8- HUIS CLOS :

Rencontre à huis clos avec les administrateurs pour discussion concernant l'évaluation du directeur général.

Monsieur Mario Lacroix et Madame Marie Poirier ont quittés la séance

**PROCHAINE RÉUNION** fixée au mardi, 21 janvier 2025 à 19H00 à la salle du conseil de Nicolet

2024-11-69

### 09-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyé par Monsieur Pierre Moras  
Il est unanimement résolu


De lever l'assemblée à **20 h 31**

**PROCHAINE RÉUNION (CONSEIL RÉGULIER)** fixée au Mardi, 21 janvier 2025, à 19H00  
à L'HÔTEL DE VILLE DE NICOLET, 180 Rue de Mgr Panet, Nicolet, QC J3T 1S6 2024-



---

Céleste Simard  
Présidente



---

Mario Lacroix  
Directeur général, secrétaire-trésorier